

Ref : CA2017/47

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 JUILLET 2017

**DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA GESTION DU RÉGIME INDEMNITAIRE
DES PERSONNELS BIATSS (2017/2018)**

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 11 juillet 2017 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne ;

Vu l'avis rendu par le comité technique,

➤ *Après en avoir délibéré,*

➡ **DÉCIDE de rejeter le dispositif proposé de gestion du régime indemnitaire des personnels Biatss (2017/2018) (cf. un document ci-joint)].**

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 11 juillet 2017.

Nombre de membres présents	15
Nombre de membres représentés	15
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votes blancs ou nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	30
Nombre de votes pour	13
Nombre de votes contre	17

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le: 27/09/2017

Transmis au recteur chancelier des universités le: 22/09/2017